

Compte rendu du CSE 30 et 31/05/2024



Avis préalable : Réorganisation de la DR

Nous apprenons que certains collègues de la DR subissent des affectations suite à de nouvelles réorganisations de la DR (nouvel organigramme). Ces changements n'ont pas été présentés à l'instance du personnel.

Vos élu.es votent unanimement pour que ce point soit mis à l'ordre du jour du prochain CSE, et qu'aucune affectation ne soit réalisée avant la tenue du CSE.

Désignation des membres de la Commission

Environnement

Solidaires SUD Emploi propose Rim CHOUCANE comme membre de la commission environnement du CSE CVDL.

DUERP : Document unique d'évaluation des risques professionnels

Le **document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)** est **obligatoire** dans toutes les entreprises dès l'embauche du 1er salarié. L'employeur y consigne le résultat de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité auxquels peuvent être exposés les salariés.

Celui-ci doit être mis à jour au moins une fois par an.

Les élu-es dont **SUD** votent à la majorité l'**avis circonstancié** :

« Les élus au CSE Centre Val de Loire constatent que la direction régionale Centre Val de Loire au 30 mai 2024, manque aux obligations de l'article R4121-2 du code du travail en son premier alinéa à savoir : ... La Direction Centre Val de Loire connaissait donc la nécessité de procéder à une information en vue d'une consultation avant le mois de mai 2024.

Face à ce refus d'appliquer le code du travail, malgré les alertes répétées, sans que la direction ne puisse invoquer sa méconnaissance, les élus au CSE Centre Val de Loire estent en justice pour défaut d'information en vue d'une consultation comme le prévoit l'article L4121-3 du code du travail. »

Test concernant le contrat d'engagement dynamique

Le modèle du contrat d'engagement est en cours de construction avec la DG et les partenaires.

« Le contrat d'engagement dynamique » sera un document papier qui comprendra plusieurs blocs :

- Coordonnées, organisme référent et le nom du référent,
- Engagement de l'utilisateur : doit être acteur de son parcours, s'engager de manière active, respecter ses engagements et les RDV, collaborer et respecter, adhérer aux règles et procédures...
- Engagement pour le référent : accompagner de manière personnalisé, mobiliser les services, plan d'action actualisé et co-construit, assurer la confidentialité.
- Besoins identifiés de l'accompagnement proposé.
- ORE
- Actions à réaliser de façon chronologique

Afin que la mise à jour soit régulière, la Direction pense qu'ajouter le terme « dynamique » permettra de la rendre plus effectif.

9 Conseillers.ères Equip'emploi de l'agence de Tours 2 Lions réaliseront ce test avec seulement 2 Demandeurs d'Emploi par Conseillers.ères (soit au total 18 DE choisis au hasard...).

Officiellement le contrat d'engagement n'existera qu'à partir du (01/01/2025), l'utilisateur aura donc le droit de refuser ce test et la gestion de la liste ne s'appliquera pas.

Solidaires SUD Emploi alerte sur le risque d'avoir des incohérences entre le PPAAE (informatique) et le contrat d'engagement (papier). La Direction reconnaît ce risque qu'elle estime minime au vu de la quantité d'utilisateurs concernés.e.s.

Programme exploiter pleinement les potentialités de la data et de l'IA au service des objectifs de FT :

6 Agences "volontaires" de la Région Centre testeront le programme DATA et Intelligence Artificielle :

- Vierzon
- Champhol
- Issoudun
- Tours Ronsard
- Blois Laplace
- Orléans Est

Selon la Direction, l'IA va nous aider à atteindre l'objectif de plein emploi d'ici 2027 grâce aux outils suivants :

- Chat FT : L'IA répondra au CVM
- NEO : IA Générative, permettant aux Conseillers de poser des questions réglementaires. L'IA aura accès à nos accords, la jurisprudence, la bonne info...
- Datas enrichies : Suite à la saisie d'une conclusion d'entretien, l'IA fera des suggestions aux Conseillers pour alimenter le SI
- Gojob : L'IA générative interagira directement avec le candidat pour vérifier sa disponibilité pour une offre.

Pour Solidaires SUD Emploi, cela questionne sur l'avenir de nos métiers et de nos emplois. L'IA pourra avoir sa propre interprétation de notre réglementation et nous pousser à l'erreur.

Quid de l'avenir du RM qui sera remplacé par NEO ?
Qui prendra la responsabilité d'un CVM rédigé par l'IA ?

La Direction s'engage à revenir vers les élu-es tous les trimestres pour faire des points d'étapes sur ce test.

Déclaration de Solidaires SUD Emploi :

Un récent rapport de l'UNESCO met en garde contre l'IA qui reflète, voire amplifie, les préjugés et favorise les discriminations.

Par exemple un algorithme aura tendance à privilégier les candidatures masculine.

C'est l'assistant intégré dans le Suivi de Parcours qui donnera les consignes au Conseiller.ère pour enrichir le SI. C'est le/la Conseiller.ère qui sera au service de l'IA, cela aura un impact fondamental sur la déqualification de nos emplois et donc de nos salaires.

Solidaires SUD Emploi demande une augmentation de l'effectif de France Travail, au lieu de vouloir nous libérer du temps avec l'IA.

En faisant entrer l'IA dans notre activité, ce sont nos métiers qui vont évoluer, avec le risque de disparaître sur du long terme.

Expérimentation « Prospection prestataire ».

France Travail fera appel à des sous-traitants pour prospector principalement les TPE et PME. Les principaux objectifs sont la *conquête, le développement de la relation, la prise de contact et la fidélisation*. Le prestataire pourra agir entre 7h00 et 19h00. La Direction n'est pas en mesure de nous dire si le prestataire sera localisé en France.

Les bassins concernés seront :

- Chartres,
- Nogent le Rotrou,
- Pithiviers,
- Blois,
- Romorantin Lanthenay
- Tours,
- Chinon,
- Loches,
- Issoudun,
- Aubigny,
- Bourges,
- St Amand.

Soit 2989 entreprises à prospector !!!!!

Solidaires SUD Emploi a alerté sur les risques de conflits d'intérêts, notamment avec les agences d'intérim qui pourraient se positionner comme prestataire, elle aurait ainsi accès la base de donnée de France Travail. Selon la Direction le prestataire n'aura pas accès à DUNE, car il utilisera l'appli "Portail pro".

Par ailleurs, selon la Direction, le cadre légal contractualisé garantirait la loyauté du prestataire, et pense que si le prestataire se sert des informations, ça finira pas se savoir... (Quelle naïveté !)

Solidaires SUD Emploi a demandé à avoir accès au cahier des charges. La Direction s'est engagée à nous le transmettre.

Pour Solidaires SUD Emploi, alors que France Travail prône la personnalisation, l'institution multiplie les interlocuteurs et taylorise les tâches :

1 prestataire prend contact et présente l'offre de service, France travail traite le besoin et gère le recrutement et la DSI mène les enquêtes.....

Selon la Direction, il n'y aura pas de double contact, car les cibles ne sont pas des entreprises habituées à nos services et pourtant 5% de la cible concerne bien « *des entreprises clientes entre 0 et 250 salariés* »

Enfin, l'évaluation du projet est faite selon une technique très « performante » (soi-disant).....concrètement **c'est 1 personne** chef de projet qui détermine l'impact de ce projet sur l'humain et l'organisation.....

Pour Solidaires SUD Emploi, cette activité fait partie de notre cœur de métier et plutôt que de dilapider les fonds publics à la sous-traitance, il serait plus pertinent de recruter des conseillers.ères CDE.

Présentation de la version si Platine de juin

Il s'agit d'une version de « transition » qui entrainera la fermeture des agences le 20/06/2024.

- Mise en exergue de P2A (outil de pilotage) qui a du mal à prendre en agence. La DG souhaite que cet outil devienne un point d'accès pour tous les agents.
- Permettre les entretiens visio au CRE. La Direction reconnaît que la visio ne fonctionne déjà pas très bien, il n'y aura pas d'objectif d'utiliser cette modalité de contact.

- Ajout du salaire dans le tableau comparatif
Offre/demande : Cette information peut être utilisée dans l'argumentation/négociation avec le Demandeur/candidat. Pour **Solidaires SUD Emploi**, la négociation du salaire ne doit pas se faire en fonction de données informatique, mais entre l'employeur et le candidat. Chaque profil est unique, et les exigences salariales peuvent se justifier par des compétences spécifiques au candidat. La Direction reconnaît que le/la Conseiller.ère ne doit pas changer sa manière de travailler, que ce n'est pas un impératif.
- Augmenter la zone de saisie des conclusions d'entretien (en passant de 7 à 12 lignes).
Solidaires SUD Emploi demande si la Direction a prévu d'améliorer l'ergonomie de la page de saisie d'un entretien, car celle-ci s'ouvre dans une petite fenêtre et est difficilement lisible. Il n'y a pas d'évolutions prévues à ce niveau.

Projet OSIRHIS (si RH)

OSIRHIS, logiciel RH, viendra remplacer People Soft et améliorera l'ergonomie. La région Centre est en phase de recettage.

Les agents.es auront un libre accès à cet outil lors de son déploiement, l'ELD aura connaissance du niveau de rémunération des agents.es.

Solidaires SUD Emploi a demandé une démonstration de l'outil avec la version ELD, afin d'évaluer le respect de RGPD !

La Direction affirme être respectueuse de RGPD mais refuse « catégoriquement » de nous monter la version ELD, ni même la base école. Cela pose vraiment question !!!

Déploiement de l'accord pour l'emploi des personnes en situation de handicap

Pour rappel l'accord TH a été signé en 2022.

Solidaires Sud emploi est intervenu sur la question du télétravail pour les collègues RQTH : « nous souhaitons connaître le nombre de jours total de télétravail hebdomadaire octroyé aux 106 agents en situation en handicap ? Combien de jours fixes et Combien de jours de télétravail mobiles ont été accordés ? »

Sans surprise, la Direction nous informe ne pas être en capacité de nous fournir les chiffres !

Concernant l'accord, il ne prévoit pas de budget contraint pour les aménagements de poste, la Direction indique qu'ils doivent être "*raisonné et raisonnable*"... **Pour Solidaires SUD**

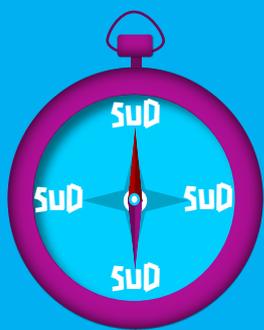
Emploi, on ne fait pas de petites économies sur notre santé !

Pour les travaux d'aménagements il faut compter un délai de 3 mois. La Région Centre dispose d'un CRH (correspondant régional handicap) au niveau du service DRAPS.

Enfin, la Direction prévoit de mettre à la disposition des médecins du travail et équipes pluridisciplinaires un Kit ressources (accords FT). **Solidaires SUD Emploi** demande à avoir accès à ce KIT.

Délibérations

- AquaMondo : votée à l'unanimité
Une journée au Center Parcs des Hautes Bruyères, comprenant l'entrée au dôme et le repas du midi. Prise en charge de 50% sur le coût de la sortie pour un agent et ses ayant-droits.
- Billetterie subventionnée : votée à l'unanimité
Ce budget permet la prise en charge par le CSE de 40% du prix des billets dans la limite de 20 euros par billet.



Vos contacts :

Aurélie VILLANNÉ

Élue titulaire au CSE
Membre de la commission
Politiques Sociales

Rim CHOUCANE

Représentante de Section
Syndicale
Membre de la Commission des
Activités Sociales et Culturelles
Membre de la commission
environnement



Solidaires SUD Emploi Centre :
syndicat.sud-
centre@francetravail.fr

Solidaires SUD Emploi national :
syndicat.sud@francetravail.fr



<https://solidaires.org/se-syndiquer/les-syndicats/solidaires-sud-emploi/>



Sud Emploi Cvl

Solidaires SUD EMPLOI
Centre Val de Loire

Prochains CSE : Extraordinaire 11 juin, Ordinaire 24 juin

un syndicat qui gêne la Direction, c'est un syndicat qui va dans la bonne direction